













# Compte rendu Assemblée Générale de La Tresse

03/02/2024

 Présentation des groupes projets et textes à voter.....	1
 Lancement de l'AG.....	1
 Rapport d'activité 2023.....	2
 Bilan financier 2023.....	3
 Règlement intérieur.....	4
 Élection des nouveaux membres du bureau.....	4
 Les projets pour 2024.....	5
 Le budget prévisionnel 2024.....	5
 Les prochaines offres de missions rémunérées.....	6
 Clôture de l'assemblée.....	8

**Présents :**

## Présentation des groupes projets et textes à voter

[Lien vers les divers documents fournis](#)

En amont de la réunion à proprement parler, chaque groupe projet a tenu un stand pour présenter ses activités. Le bureau a tenu lui aussi une table avec les divers textes à voter lors de l'AG, afin de fournir des précisions à tous ceux qui en avaient besoin.

Les participants ont pu déambuler, découvrir ou approfondir leur connaissance des projets portés par les bénévoles de l'association, et de fut l'occasion pour de nombreux adhérents de se mettre à jour de leurs adhésions pour 2024.

## Lancement de l'AG

Prise de parole introductive de Danielle Poujade, membre du bureau. Elle témoigne de ce que lui a apporté de devenir membre de La Tresse (des rencontres et des projets enthousiasmants !).

# Rapport d'activité 2023

[Lien vers le rapport moral 2023](#)

L'essentiel du rapport est présenté aux adhérents sous forme de quizz.  
Hélène explique le principe des cartons de vote.

Les réponses au quizz :

- Le bénévolat à La Tresse en 2023, c'est :
  - a. 5 712 heures
  - b. 981 heures**
  - c. 2 659 heures
  - d. 1 607 heures
  
- Combien d'Objectifs de Développement Durable "cochent" les activités de La Tresse ?
  - a. Les 17 ! 🏆
  - b. Aucun 🙅
  - c. environ 9 🦵**
  - d. environ 4 😊
  
- Quelle proposition n'est pas à proprement parler un dispositif clé du projet de La Tresse ?
  - a. La Ressourcerie
  - b. L'Espace de Vie Social**
  - c. Le Café Associatif et Familial
  - d. Les Espaces de Travail Partagés
  
- Qu'est-ce que N'EST PAS la Truffe ?
  - a. Un champignon emblème de Lalbenque
  - b. Une partie du museau d'un chien
  - c. Une pièce de théâtre de Molière**
  - d. Une monnaie locale utilisée à la ressourcerie
  
- Quelle rencontre n'a malheureusement pas pu être mise en place cette année ? (mais on s'y engage pour 2024 !)
  - a. Avec le réseau des Tiers Lieux du Lot
  - b. Avec la mairie et la CCPLL
  - c. Avec la conférence des financeurs**
  - d. Avec la MARPA
  
- La Tresse au 31/12/2023, c'est : (trouver la réponse FAUSSE !)
  - a. 249 adhérents
  - b. 2 locaux prêtés par la mairie
  - c. un salarié en CDD en cours de recrutement**
  - d. une dizaine de groupes projet

- Que ne nous apporte pas l'agrément EVS ?
  - a. Le financement de projets intergénérationnels et sociaux
  - b. De la visibilité et du réseau
  - c. Le devoir de rendre compte de nos actions (mais on le faisait déjà ;-)
  - d. **De nouveaux bénévoles**
  
- De quelle couleur sont les murs colorés à La Vayssade ?
  - a. Vermillion
  - b. Bleu canard
  - c. **Vert céladon**
  - d. Gris souris
  
- Parmi tous les groupes ayant proposé des activités en 2023, lequel est le dernier à avoir rejoint l'asso ?
  - a. couture-tricot-crochet
  - b. **cinéma**
  - c. projet des enfants
  - d. rencontres autour

Le bilan moral est ensuite voté à l'unanimité.

## Bilan financier 2023

[Lien vers le bilan financier 2023](#)

Pierre présente le Bilan Financier aussi via des questions

- Quelle est le montant moyen de la cotisation d'un adhérent à la Tresse en 2023 ?
  - a. 1,50 €
  - b. **5,20 €**
  - c. 12,30 €
  - d. 18,70 €
  
- En 2023, quelle a été la source de financement principale auprès des adhérents ?
  - a. Le projet des enfants
  - b. Les espaces de travail partagés
  - c. **La source**
  - d. Le café associatif
  
- En 2023 à environ quel montant valorisé en euros correspond l'implication bénévole (2659h) ?
  - a. 16 000 €
  - b. **32 000 €**
  - c. 4 000 €
  - d. 51 000 €

- Que signifie CFPPA, un de nos partenaires financeurs ?
  - a. Conférence des Financeurs du Projet Partenarial d'Aménagement
  - b. Caisse Française pour la Protection des Personnes Agées
  - c. Congrès Français des Partenaires des Petites Associations
  - d. **Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie**
  
- Pourquoi une telle différence entre le budget prévisionnel 2023 et sa réalisation concrète ?
  - a. **Le café associatif n'a eu que des événements ponctuels.**
  - b. **Les espaces de travail partagés n'ont pas encore pu ouvrir au public.**
  - c. **La préfiguration Espace de Vie Sociale à été notifiée en décembre 2023.**
  - d. **Le temps bénévole est limité.**

Question sur le "tarif" du temps bénévole valorisé.  
Le bilan est voté à l'unanimité

## Règlement intérieur

[Lien vers le règlement intérieur](#)

Le règlement intérieur avait déjà été présenté en réunion mensuelle et avait obtenu l'accord de principe des adhérents pour une application anticipée.

Il présente entre autres les modalités d'adhésion à l'association, les fonctionnements et les missions du bureau (le principe étant qu'il a très peu de pouvoir, les décisions étant prises par les assemblées mensuelles des adhérents), etc.

Voté à l'unanimité

## Élection des nouveaux membres du bureau

La Tresse a un bureau composé de 9 membres, ce qui peut sembler un nombre assez important : cela afin de permettre de maintenir et de bien préparer les réunions mensuelles sans pour autant obliger chaque membre d'être systématiquement présent .

De plus, l'association ne dispose pas de conseil d'administration.

Au-delà de la mission sur laquelle chacun est élu, le rôle de chaque membre sera établi et discuté dans les toutes prochaines réunions.

### **Membres sortants :**

Isabelle Moretti : co-présidente

Sarah Conquet : co-secrétaire

Johanna Bru : co-secrétaire

Delphine Gardes : membre volant

### **Membres changeant de mission au sein du bureau :**

Myrddin Robin : anciennement co-trésorier, nouvellement membre volant

Danielle Poujade : anciennement membre volant, nouvellement co-présidente

### Nouveaux membres :

Corinne Cormoreche se présente comme co-secrétaire

Karine Bergonié : co-secrétaire

Loïc Laborie : co -trésorier

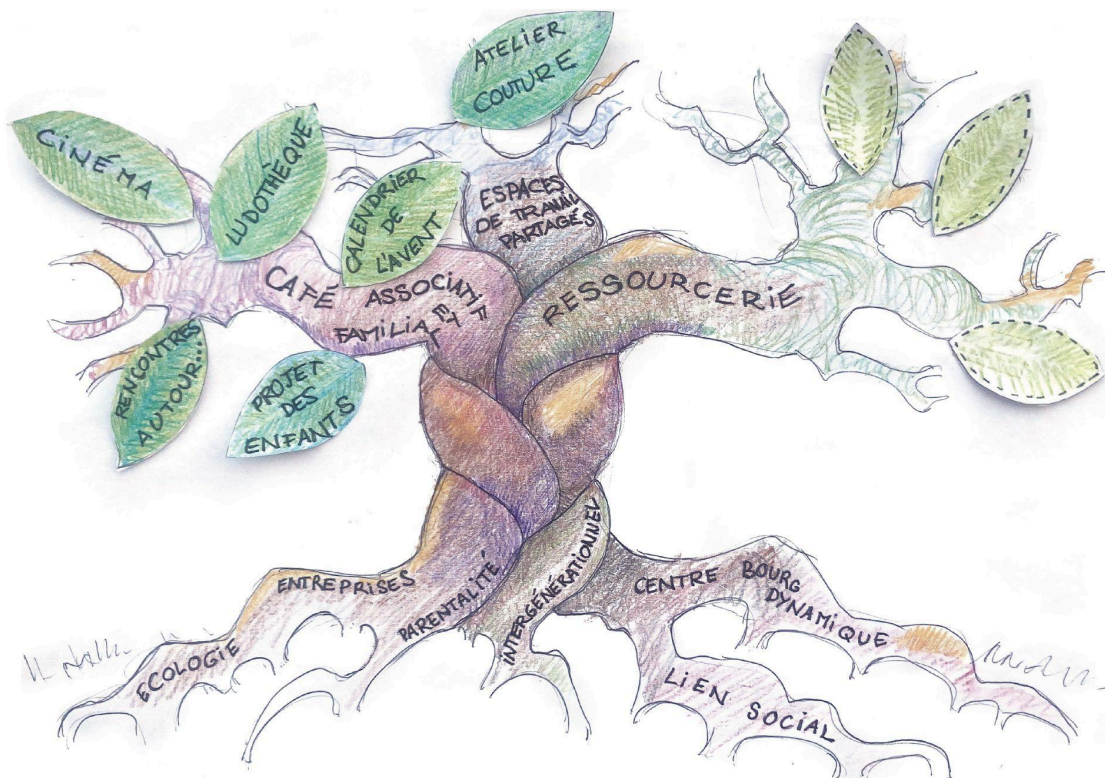
Fanny Taillez : membre volant

La nouvelle composition du bureau est votée à l'unanimité.

Récapitulatif de la nouvelle composition :

- co-présidentes : Danielle Poujade, Hélène Garrit
- co-secrétaires : Karine Bergonié, Corinne Cormoreche
- co-trésoriers : Loïc Laborie, Pierre André
- membres "volants" : Myrddin Robin, Jean Devic, Fanny Taillez

## 🗨 Les projets pour 2024



Comme indiqué dans le rapport moral, les échanges réguliers avec les groupes et adhérents lors des réunions mensuelles (entre autres) ont fait ressortir deux grands axes .

En 2024 La Tresse va se concentrer sur la consolidation de l'existant et des 3 grands piliers de l'association, en particulier avec l'ouverture des espaces de travail partagés.

Il sera aussi question de commencer à professionnaliser un certain nombre d'actions : le recrutement d'un prestataire pour outiller et organiser la communication et le fonctionnement de l'asso en est une brique fondatrice.



# Le budget prévisionnel 2024

Présentation du travail préparatoire de création de 10 budgets prévisionnels pour les thématiques suivantes :

- Espaces de travail partagés
- Café associatif et familial
- Ressourcerie
- Ludothèque
- Bibliothèque vivante
- Calendrier de l'avent
- Cinéma
- Rencontres Autour
- Couture Tricot Crochet
- Le projet des enfants
- Fonctionnement général

L'ensemble des budgets ont été synthétisés dans le budget prévisionnel ci-dessous et soumis au vote des adhérents.

CHARGES	Montant en €	PRODUITS	Montant en €
<b>60 - Achat</b>	17 470,00 €	<b>70 - Vente de produits, de marchandises, de prestations de services</b>	13 000,00 €
Alimentation	6 900,00 €	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	51 220,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	- €	Etat (précisez les ministères ou dispositifs sollicités)	- €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 100,00 €	CAF	43 000,00 €
Autres fournitures	7 470,00 €	MSA	2 620,00 €
	- €	Région(s)	1 000,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	2 380,00 €	Département(s)	3 000,00 €
Sous-traitance générale	300,00 €	Intercommunalité(s)	200,00 €
Locations	700,00 €	Commune(s)	400,00 €
Entretien et réparation	1 000,00 €	Organismes sociaux (détaillez)	- €
Assurance	380,00 €	CARSAT	1 000,00 €
Documentation	- €	Fonds européens	- €
Divers	- €	Etat (subvention)	- €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	44 290,00 €		- €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	36 970,00 €		- €
Publicité, publication	4 420,00 €		- €
Déplacements, missions	2 700,00 €	Autres recettes (précisez)	- €
Frais postaux et de télécommunications	200,00 €		- €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	1 000,00 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	3 230,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	- €	Dont cotisations	3 230,00 €
Autres impôts et taxes	1 000,00 €		- €
<b>64 - Charges de personnel</b>	- €		- €
Rémunération des personnels	- €		- €
Charges sociales	- €		- €
Autres charges de personnel	- €		- €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	910,00 €		- €
Abonnement Internet	550,00 €	<b>79 - Transfert de charges</b>	- €
Gestion et abonnement Site internet	360,00 €	Etat (contrats aidés)	- €
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	66 050,00 €	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	67 450,00 €
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	109 150,00 €	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	109 250,00 €
Mise à disposition de locaux	7 750,00 €	Mise à disposition de locaux	7 850,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	13 800,00 €	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	13 800,00 €
Mise à disposition de personnel	87 600,00 €	Mise à disposition de personnel	87 600,00 €
	- €	<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L' ACTION</b>	- €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	175 200,00 €	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	176 700,00 €

Les produits prévisionnels se répartissent en 3 catégories: les cotisations des adhérents, les subventions provenant de nos partenaires et les ventes de produits et services provenant notamment des activités de la ressourcerie et des espaces de travail partagés.

Les charges prévisionnelles se répartissent pour leur majeure partie sur les achats d'alimentation et fournitures et surtout sur les services extérieurs avec la rémunération de prestataires pour par exemple la mise en œuvre du calendrier de l'avent, la bibliothèque vivante et la coordination de la communication au sein de l'association.

Ce budget intègre la subvention de préfiguration EVS reçue pour 2023 et un prévisionnel de l'EVS qui doit débiter en 2024.

Voté à l'unanimité.

## Les prochaines offres de missions rémunérées

[Lien vers l'offre de mission Communication / Coordination](#)

Nouvelle série de quizz

- Lequel n'est pas un des trois grands besoins identifiés pour l'asso dans l'offre de mission ?
  - a. Organisation, animation et coordination de la communication
  - b. Amélioration de la convivialité de l'association**
  - c. Soutien à la coordination de l'association
  - d. Développement des actions auprès des associations du territoire
- Quel objectif n'est pas dans la fiche mission pour la partie "coordination" ?
  - a. transmettre les méthodes choisies aux bénévoles de l'association
  - b. évaluer les besoins des groupes et du bureau
  - c. l'organisation des réunions mensuelles**
  - d. proposer des solutions d'organisation pérennes (outils, affichage, diffusion, etc)
- Quel objectif n'est pas dans la fiche mission pour la partie "communication" ?
  - a. la définition de méthodes pour l'animation de cette communication
  - b. la mise en place d'outils pérennes et coordonnés
  - c. la transmission de compétences et le soutien aux bénévoles
  - d. prendre des décisions au nom de l'asso**
- Quelle compétence n'est pas forcément attendue du candidat ?
  - a. Avoir l'expérience de travailler en collaboration avec des bénévoles aux aspirations diverses
  - b. Savoir transmettre et former des utilisateurs sur les actions menées
  - c. Pouvoir être disponible tous les soirs et tous les weekends pour répondre aux questions des adhérents**
  - d. Savoir jouer le jeu de la prise de décision collective sur ses proposition
- Quel est le montant max alloué à cette prestation ?
  - a. 7000€ pour la mission + 500€ de frais divers
  - b. 6500€ pour la mission + 1000€ de frais divers**
  - c. 6000€ pour la mission + 1500€ de frais divers
  - d. 7500€ et le candidat propose une répartition

Présentation du poste de coordination-communication, une fiche de poste a été rédigée,

elle est consultable.

Le bureau a identifié 3 besoins prioritaires : organisation, animation et coordination de la communication / soutien à la coordination de l'association / développement des actions auprès du territoire

De manière plus spécifique, pour la coordination, plusieurs objectifs ont déjà été identifiés. La prestation est prévue pour 4 mois. L'idée est de recruter un professionnel pour poser des jalons, trouver des processus, des outils, fluidifier la coordination et la communication au quotidien. La partie formation des bénévoles est donc importante.

Les missions de la personne qui sera recrutée pour cette offre sont détaillées par Hélène via des questions "quizz".

Les compétences sont détaillées aussi.

Le montant de la prestation.

La fiche de poste est montrée à l'assemblée.

Pierre demande s'il y a des questions, remarques etc.

Hélène précise que le bureau recevra les candidatures mais que si certains membres ont des compétences spécifiques en RH par ex, ils sont les bienvenus pour les épauler dans leur choix.

L'offre de mission est votée à l'unanimité.

Mélissa présente très rapidement le projet de bibliothèque vivante. Le projet sera présenté et discuté dans le détail dans une prochaine réunion.

## Clôture de l'assemblée

18h33 l'AG est levée. S'en est suivi un temps convivial de près de 2h, autour d'un pot offert par l'association.